

Journée mondiale de l'aide humanitaire : le CII appelle à la protection des infirmières et des travailleurs humanitaires lors des crises actuelles



Genève, Suisse, le 19 août 2021 – A l'occasion de la Journée mondiale de l'aide humanitaire, le Conseil International des Infirmières (CII) se souvient de nos collègues qui ont perdu la vie dans le cadre du service humanitaire et contre la pandémie, et rend hommage aux travailleurs de santé et humanitaires qui continuent à soutenir les populations pendant les conflits et catastrophes à travers le monde.

Alors que le monde est confronté à une grave pandémie et à la menace croissante pour la santé que constitue le réchauffement climatique, la collaboration des infirmières avec les organisations humanitaires sera de plus en plus importante dans la lutte pour préserver la santé des populations dans un climat en rapide évolution.

Cette année, la Journée mondiale de l'aide humanitaire (19 août) alerte sur les coûts humains immédiats de la crise climatique. La Journée est l'occasion de faire pression sur les dirigeants du monde entier pour qu'ils prennent immédiatement des mesures concrètes en faveur du climat afin de protéger les personnes les plus vulnérables de notre planète.

La Journée met également en lumière le fait que les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables du monde, qui ont le moins contribué à l'urgence climatique, sont en même temps les plus durement touchées par cette crise, des millions de personnes ayant déjà perdu leur maison, leurs moyens de subsistance et leur vie.

Le dernier rapport du [Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat](#) confirme les données scientifiques sur le réchauffement climatique lié à l'activité humaine. Des [études](#) récentes de l'Université de Harvard, entre autres, montrent que les combustibles fossiles, qui contribuent

au changement climatique, sont également responsables de la pollution atmosphérique qui entraîne un décès sur cinq dans le monde, chaque année.

Mme Annette Kennedy, Présidente du CII, relève que les effets du changement climatique sur la santé humaine, le bien-être et le développement mondial seront encore pires que ceux de la pandémie, et ajoute :

« Comme avec la pandémie, les populations les plus vulnérables – en particulier les femmes, les personnes âgées et les communautés racialisées – seront les plus durement touchées. La protection des personnes les plus vulnérables dans le monde est essentielle pour la santé, l'égalité des sexes et l'équité sociale. »

Mme Kennedy souligne que les infirmières, qui peuvent observer les effets du changement climatique sur la santé des patients et des communautés, ainsi que sur le fonctionnement des systèmes de santé, apportent déjà des réponses :

« Les infirmières apportent une très grande contribution pour atténuer le changement climatique et pour aider les personnes et les communautés à s'adapter à ses effets. En tant que défenseurs des patients et des communautés, les infirmières peuvent donner une voix aux populations vulnérables face au climat. Les catastrophes directement liées au changement climatique sont de plus en plus fréquentes et intenses. La collaboration et les partenariats entre les infirmières et les organisations humanitaires prendront davantage d'importance à mesure que les problèmes et les effets néfastes des catastrophes sur la santé – associés aux déplacements de populations – deviendront plus complexes et se feront sentir sur le long terme. »

M. Howard Catton, Directeur général du CII, relève pour sa part que les effets de la pandémie de COVID-19, et en particulier la tragédie que constitue la mort d'au moins 115 000 travailleurs de santé, rendent l'action humanitaire plus difficile que jamais.

« Le monde n'en fait toujours pas assez pour protéger les travailleurs de santé chargés, par exemple, de lutter contre la pandémie ou contre les effets dévastateurs de la crise en Afghanistan. Les droits des travailleurs de santé sont des droits humains non négociables. C'est pourquoi le CII demande à la communauté internationale de veiller à ce que le respect et la reconnaissance des travailleurs de santé, dont la grande majorité sont des femmes, soient au cœur des discussions politiques sur l'Afghanistan dans les prochains jours. N'oublions pas que la profession infirmière est risquée, 90 % de son effectif étant composé de femmes particulièrement vulnérables, qui font souvent l'objet d'agressions.

Le CII est un membre fondateur de la coalition *Safeguarding Health in Conflicts* (protéger la santé pendant les conflits), dont le dernier rapport montre que les agents de santé sont toujours en danger, malgré le vœu des Nations Unies en 2015 de protéger la santé dans les zones de conflit. La [Charte sur la sécurité des travailleurs de santé](#) (en anglais), adoptée récemment par l'Organisation mondiale de la Santé, doit être appliquée dans son intégralité si l'on veut que les travailleurs de santé bénéficient de la protection qu'ils méritent. »

Mme Kennedy observe encore que « le problème n'est pas nouveau. L'inaction des gouvernements à cet égard signifie que les infirmières, loin d'être protégées, subissent un stress mental et physique toujours plus préoccupant et qui risque, en fin de compte, de conduire à un exode massif hors de la profession, ce que personne ne souhaite. Les gouvernements doivent agir maintenant, car l'humanité commence chez soi : occupez-vous de vos infirmières, ou elles ne seront plus là pour s'occuper de vous. »

Pour de plus amples renseignements sur la campagne de la Journée mondiale de l'aide humanitaire, consulter [ce site](#). Le CII a aussi publié un [billet](#) consacré aux crises en Haïti et en Afghanistan.

* * *

Note pour les rédactions

Le **Conseil International des Infirmières** (CII) est une fédération de plus de 130 associations nationales d'infirmières, représentant plusieurs millions d'infirmières dans le monde entier. Géré par des infirmières et à l'avant-garde de la profession au niveau international, le CII plaide pour des soins de qualité pour tous et pour des politiques de santé solides, partout dans le monde.

Pour de plus amples renseignements, prendre contact avec Gyorgy Madarasz, attaché de presse (madarasz@icn.ch et téléphone : +41 22 908 01 16).

www.icn.ch
[@ICNurses](#)